



COLLECTION HANDICAP VIEILLISSEMENT SOCIÉTÉ

Penser l'enfermement

Anciens et nouveaux visages
de l'institution totale

Sous la direction de
Philippe Vienne,
Christophe Dargère
et Stéphane Héas

Préface de Corinne Rostaing

PUG

Penser l'enfermement

La manière dont l'État prend en charge certains de ses citoyens nous renseigne sur l'attention qu'il leur porte. Dès lors, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la situation des prisons françaises, ou sur l'état actuel de la psychiatrie dans notre pays. On peut également questionner la décision du gouvernement qui veut créer vingt nouveaux centres éducatifs fermés destinés à prendre en charge des adolescents en délicatesse avec la justice.

L'ouvrage propose de reprendre le concept d'institution totale développé par le sociologue Erving Goffman, de l'étudier et de le discuter dans les champs théoriques et historiques, puis de le mettre en lien avec les nouvelles institutions et les nouvelles manières de gérer des faits sociaux, qu'ils soient anciens (comme l'enfermement) ou récents (comme l'exil climatique).

Ainsi, les auteurs explorent-ils à travers ce livre la question de l'enfermement humain dans ses différentes dimensions conceptuelles et historiques, en s'appuyant sur de nombreux exemples, du bagne à l'institution monastique en passant par le confinement imposé par la Covid-19, du centre des grands brûlés aux centres d'enfermement pour les adolescents, les migrants ou les réfugiés.

Philippe Vienne est chargé de cours à l'université libre de Bruxelles. Christophe Dargère est docteur en sociologie, professeur des écoles, chargé d'enseignement à l'université Jean-Monnet et chercheur associé au Centre Max Weber. Stéphane Héas est sociologue, maître de conférences HDR, vice-directeur de l'UR4636 Vips2, directeur de publication de la revue en ligne gratuite La Peulogie.

Contribuent à l'ouvrage : J. Arènes, A. Béal, G. Beriet, J. Collet-Sabé, J. Collin, A. Dubuis, H. Dupont, N. Gharbaoui, Y. Winkin.

Ouvrage publié avec le soutien du laboratoire Vips2 de l'université Rennes 2 et l'université libre de Bruxelles.



PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE
15, RUE DE L'ABBÉ-VINCENT
38600 FONTAINE
ISBN 978-2-7061-5185-9
25,00 € Prix TTC France

PENSER L'ENFERMEMENT



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Relecture: Eline Susset, La Relectrice *ad hoc*

Mise en page: Soft Office

Achévé d'imprimer en octobre 2022

sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery – 58500 Clamecy

Dépôt légal : octobre 2022 – N° d'impression : 209663

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

© Presses universitaires de Grenoble, octobre 2022

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-5185-9

Sous la direction de Philippe Vienne,
Christophe Dargère et Stéphane Héas

PENSER L'ENFERMEMENT

Anciens et nouveaux visages de l'institution totale

Préface de Corinne Rostaing

PUG

Liste des contributeurs

Jacques Arènes est directeur de l'École de psychologues praticiens, professeur à l'Institut catholique de Paris (UR « Religion, Culture et Société », équipe « Vulnérabilité, Capabilités, Rétablissement »).

Arnaud Béal est maître de conférences à l'École de psychologues praticiens, membre de l'Institut catholique de Paris (UR « Religion, Culture et Société », équipe « Vulnérabilité, Capabilités, Rétablissement »).

Grégory Beriet est maître de conférences en histoire, université de Guyane (EA 1163 CRHIA, université de La Rochelle).

Jordi Collet-Sabé est éducateur social et sociologue. Professeur associé de sociologie de l'éducation à l'université de Vic/université centrale de Catalogne, il y exerce le mandat de vice-recteur à la recherche et aux transferts de connaissances.

Jonathan Collin est docteur en anthropologie et titulaire d'un master en criminologie de l'université de Liège. Il est chargé de cours en sciences sociales et maître assistant en sociologie à la Haute École Léonard-de-Vinci (Bruxelles), la Haute École libre Mosane (Liège) et à la Haute École Louvain en Hainaut (Louvain-la-Neuve).

Christophe Dargère est docteur en sociologie, chercheur associé au centre Max-Weber (UMR 5283), chargé de cours à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne, à l'INSPE de Saint-Étienne (Lyon 1) et à l'université Lyon 2.

Alexandre Dubuis est docteur en sciences sociales (université de Lausanne) et chercheur associé au LACCUS (université de Lausanne).

Hugo Dupont est maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers, (Gresco EA 3815).

Nora Gharbaoui est titulaire d'un master en sciences de la population et du développement de l'université libre de Bruxelles. Elle a effectué

sous la direction de Philippe Vienne son travail de terrain sur un centre d'accueil de migrants.

Stéphane Héas est sociologue, maître de conférences à l'université Rennes 2, HDR, vice-directeur et chercheur au VIPS2 EA 4636, membre associé à ARÈNES, UMR 6051. Il est créateur en 2017 et directeur de publication de la revue en ligne gratuite www.lapeaologie.fr.

Philippe Vienne est chargé de cours à l'université libre de Bruxelles où il dirige le Centre de sociologie de l'éducation. Ses deux axes de recherche actuels sont une sociologie historique des systèmes d'enseignement et des travaux centrés sur l'histoire de l'école de Chicago, autour d'Everett Hughes en particulier.

Yves Winkin est professeur extraordinaire émérite de l'université de Liège et professeur honoraire du Conservatoire national des arts et métiers. Il a proposé une « anthropologie de la communication » fondée sur une démarche ethnographique. Il a été directeur adjoint de l'École normale supérieure de Lyon, directeur de l'Institut français de l'éducation et directeur du musée des Arts et Métiers.

Préface

Corinne Rostaing¹

Asiles d'Erving Goffman est toujours source d'inspiration, de réflexion, d'analyse et de débat. Ce classique de la sociologie a constitué et constitue encore une référence pour l'étude de nombreuses organisations, et il l'a été notamment pour mes recherches sur le monde carcéral. La prison correspond bien à ce « lieu de résidence et de travail, où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dans les modalités sont explicitement et minutieusement réglées² ».

Parler d'institutions totales à propos de la prison semble relever de l'évidence³. Le cadre contraignant est un trait caractéristique des prisons et se matérialise par les barrières qu'elle oppose aux échanges avec l'extérieur. L'analyse des techniques de mortification décrites par Erving Goffman s'applique particulièrement bien à la vie carcérale, l'arrivée en prison marquant l'entrée dans un autre monde. La prison reste un lieu anormal de vie, même si certaines conditions s'améliorent.

1. Corinne Rostaing est sociologue, membre du centre Max-Weber, professeure de sociologie à l'université Lyon 2. Spécialiste du monde carcéral, elle a publié récemment :
– *La relation carcérale, la violence carcérale en question*, avec A. Chauvenet et F. Orlic en 2008 aux Presses universitaires de France ;
– *De la religion en prison*, avec C. Béraud et C. de Galember en 2016 aux Presses universitaires de Rennes ;
– *La prison, une institution dégradante* paru en 2021 chez Gallimard.

2. Cette célèbre définition, maintes fois reprise, se trouve dans Erving Goffman, *Asiles, Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1968, p. 41.

3. Rostaing, 2001, p. 137.

De même, les barrières que l'institution carcérale dresse vis-à-vis de l'extérieur s'atténuent, ce qui modifie profondément les relations entre la prison et l'extérieur⁴.

Les premiers travaux de terrain dans les années 1990 en France ont souligné les nombreux changements en prison. Cela passe par une reconnaissance des droits pour les personnes détenues et une entrée du droit, voire une judiciarisation de cette institution pourtant longtemps considérée comme une zone de non-droit. De même, l'ouverture relative de la prison sur l'extérieur avec l'entrée des personnels médicaux, sociaux et enseignants, les possibilités de parloirs, voire la création des unités de visites familiales, ou encore des relations carcérales basées sur un plus grand respect réciproque ont constitué des formes de « détotalisation », voire de détotalitarisation de la prison. Faut-il en conclure que la prison n'est plus une institution totale ? Il ne suffit pas seulement de se demander si l'institution observée est une institution totale. Il est aussi important d'étudier quelles caractéristiques de l'institution totale perdurent ou ont évolué. Le débat continue d'être enrichi par des lectures plurielles d'*Asiles* qui contribuent à la modernité du concept d'institution totale.

L'institution totale est un concept de plus de 60 ans qui continue d'être mobilisé et de susciter des discussions. Ce livre en est témoin et c'est la raison pour laquelle je suis ravie de le préfacer. D'abord parce que la notion d'institution totale est plus complexe que ne le laissait penser la définition citée plus haut. Erving Goffman développe de nombreuses caractéristiques à ce type d'institutions comme autant de poupées russes, ce qui rend ce concept plus subtil qu'il n'y paraît. Il a aussi l'art de l'implicite et des illustrations multiples dans des domaines variés. Ainsi, ce type d'institutions ne peut se réduire à des institutions fermées. Erving Goffman propose en effet cinq types d'institutions totales : les deux premiers types concernent les institutions qui prennent en charge les personnes jugées incapables de subvenir à leurs besoins mais, dans un cas, ces dernières sont inoffensives, tandis qu'elles sont perçues comme dangereuses dans l'autre ; le troisième type concerne les institutions totales destinées à protéger la communauté, d'autres visent à créer les meilleures conditions pour la réalisation d'une tâche

4. Cette analyse est développée dans mon dernier ouvrage paru : Rostaing, 2021, p. 56.

et pour le cinquième type, elles ont pour but d'assurer une retraite hors du monde. Erving Goffman cite ainsi une vingtaine d'institutions selon leur fonction qu'il croise avec d'autres dimensions comme les barrières à l'entrée, certaines étant plus fermées que d'autres, ou le degré de contrainte ou de volontariat pour ceux qu'il appelle les « reclus ».

L'usage du concept s'en est trouvé aussi démultiplié par un court paragraphe d'*Asiles*⁵. Erving Goffman précise qu'il a construit la notion selon « une méthode idéal-typique en dégagant les traits communs, avec l'espoir de mettre plus tard en lumière les différences spécifiques », ajoutant qu'« aucun des traits que je vais décrire ne s'applique aux seules institutions totales et aucun ne se trouve partagé au même titre par chacune »⁶. Cela a suffi à en étendre la perspective. Mais ce concept a été *superficiellement* employé, comme le faisait remarquer Craig McEwen⁷. Il est souvent rapidement mentionné sans faire l'objet d'études systématiques ou de véritables « relances » sur le plan théorique. Il n'est pas toujours recontextualisé dans une approche interactionniste qui lui donne sa dynamique. Je dirais même qu'il a été d'une manière *superficielle appliqué* à d'autres institutions. Trop souvent lu et appliqué à la lettre, le concept perd de sa souplesse si on le limite à la définition durcie de l'institution. Il a fait l'objet de lectures ou d'interprétations diverses, notamment structuralistes alors même qu'il a été élaboré par un interactionniste qui « ne s'occupe pas de la structure de la vie sociale mais de la structure de l'expérience individuelle de la vie sociale⁸ », comme il l'écrira dans *Les cadres de l'expérience*. L'intérêt de Goffman, comme il l'écrit dans la troisième partie d'*Asiles*, se porte sur la genèse du moi, sur la capacité d'adaptation secondaire, et non uniquement sur la puissante emprise de l'institution totale sur le moi.

Cet ouvrage, contrairement à l'adaptation fréquente de ce concept aux hôpitaux psychiatriques ou aux prisons, propose un renouvellement des thématiques en convoquant la notion d'« institution totale » dans des types d'institutions déjà mentionnées par Erving Goffman, mais aussi hors de ces institutions, par exemple lors du confinement dans

5. Goffman, 1968, p. 41.

6. *Ibid.*, p. 47.

7. Mc Ewen, 1980, p. 143-185. Cité par Ph. Vienne dans cet ouvrage.

8. Goffman, 1991, p. 22.

le cadre du Covid-19. Ce livre nous apprend beaucoup, à la fois sur l'institution totale mais aussi sur des mondes différents, ceux du bain, des monastères, des lieux d'accueil pour des mineurs étrangers, des jeunes délinquants, des jeunes à protéger ou des grands brûlés.

Il fait désormais partie des rares ouvrages consacrés en France à la notion devenue si classique d'« institution totale », tout comme celui de Charles Amouroux et d'Alain Blanc intitulé *Erving Goffman et les institutions totales* (2001), dans lequel sont publiés les actes du colloque ayant eu lieu à Grenoble en 1999. Ce livre proposait également des textes notamment ceux de Howard Becker, sur le choix des termes utilisés par Erving Goffman, d'Isaac Joseph concernant « le reclus, le souci de soi et la folie de la place » ou de Robert Weil analysant la place de l'institution totale dans l'œuvre d'Erving Goffman, et des textes relatifs à des applications de ce concept à l'entreprise, la prison, les établissements spécialisés pour personnes handicapées ou les bateaux de guerre.

Le présent livre entend prendre au sérieux la notion et la discuter. Et l'un de ses autres apports est de démontrer que ce concept reste « très vivant comme principe d'intelligibilité sociologique⁹ ». Il possède aussi un intérêt pluridisciplinaire avec notamment les apports d'anthropologues, de psychanalystes, d'historiens, de sociologues, de psychologues, exerçant en Belgique, en France et en Suisse.

L'idée est d'analyser les anciens et nouveaux visages de l'institution totale. Il revient sur l'origine de ce concept, tout en démontrant l'intérêt de ce concept, pour analyser le fonctionnement ou les transformations des institutions contemporaines, et il en décortique certains aspects pour les soumettre à discussion. Il nous propose des lectures plurielles du livre *Asiles* d'Erving Goffman et des éclairages sur des parties particulières du livre originel.

S'il est facile de présenter le livre *Penser l'enfermement : anciens et nouveaux visages de l'institution totale* selon les parties qui le composent, je préfère en proposer une lecture problématisée. En effet, cet ouvrage a le mérite de revenir sur plusieurs dimensions proposées par *Asiles*. Certains textes se centrent ainsi plutôt sur le monde des reclus et

9. Expression citée par P. Vienne dans cet ouvrage.

d'autres sur celui des personnels, les uns portent sur la condition des personnes hébergées, d'autres sur les adaptations secondaires ou encore sur la relation de service.

Si Philippe Vienne et Yves Winkin nous invitent à revenir aux sources du concept d'institution totale, les autres textes comparent ce concept ou l'idéal-type de l'institution totale avec la réalité des institutions analysées en détail.

Cette production collective aborde plusieurs questions essentielles qui portent par exemple sur les fonctions revendiquées par les institutions totales, sur le degré d'emprise des institutions totales ou totalitaires ou encore sur les formes de désinstitutionnalisation.

Le livre était la perspective de critique institutionnelle proposée par Erving Goffman dans *Asiles*. Contrairement à leurs discours, les institutions totales ne remplissent pas les fonctions officielles qu'elles prétendent. Et on trouve différentes explications dans le texte d'Yves Winkin. Celui-ci défend l'idée selon laquelle l'institution totale est un « concept militant », que la volonté de Goffman était de dénoncer l'hospitalisation non volontaire à des fins psychothérapeutiques dans un dispositif carcéral. Yves Winkin nous invite à voyager aux États-Unis, pour découvrir le terrain d'*Asiles*, l'immense hôpital St. Elizabeths, comprenant plus de 7 000 lits. Il s'agit d'une visite originale de cet hôpital psychiatrique, tel que Goffman avait pu le connaître, dans un objectif à la fois documentaire et « expérientiel ». Il analyse les attributs d'Erving Goffman sur son terrain, à savoir un T-shirt blanc et un ballon, une manière de signifier qu'il faisait partie du personnel non médical. Sa volonté était en effet de dégager le point de vue des malades sur l'hôpital psychiatrique. Ce texte évoque également l'expérience de Sky, la femme d'Erving Goffman, qui aurait été internée dans ce même hôpital psychiatrique. Il insiste sur la critique des fonctions attribuées à l'hôpital psychiatrique qui a la prétention à fournir un service médical, alors que « ce n'est en fait qu'un service social, un service de gardiennage ». On retrouve cette discussion sur les fonctions officielles en décalage avec les pratiques réelles dans le texte de Philippe Vienne qui a analysé la réception d'*Asiles* et du concept d'institution totale. Philippe Vienne, à partir des échanges entre les deux sociologues, montre comment Erving Goffman va s'inscrire dans les travaux irrévérencieux de Hughes

sur les métiers et remettre en cause le discours officiel institutionnel car, pour Hughes, les hôpitaux ne « font pas grand-chose » pour les patients. Il invite donc Erving Goffman à investiguer la fonction que joue vraiment l'hôpital psychiatrique. La question des fonctions est également posée dans le texte de Jonathan Collin qui décortique bien le processus de carcéralisation des institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ) en Belgique, et ce, malgré la définition d'objectifs éducatifs, la présence d'éducateurs spécialisés ou la réalisation de projets en ateliers. Un traitement conforme à une organisation bureaucratique se met en place avec la mise en rang, les activités imposées, le système de récompenses et punitions et le respect de l'ordre de l'interaction. On retrouve cette thématique dans le texte sur les centres d'observation et d'orientation (COO) étudiés par Nora Gharbaoui. Là encore, si l'un des objectifs est bien la « rééducation des reclus en fonction de quelque norme idéale », la réalité se réduit à une dimension occupationnelle des activités et à des formes de gardiennage de ces mineurs étrangers non accompagnés (MENA). Nora Gharbaoui s'intéresse au malaise des personnels à endosser une fonction sécuritaire, celle d'un éducateur doublé d'un surveillant : les éducateurs endossent en effet une fonction d'observation, profitant de leur proximité avec les jeunes pour en dresser un profil psycho-social en vue de les orienter, avec un sentiment de jouer un double jeu. Ils considèrent souvent comme inhumaines les contraintes imposées à ces jeunes et ils parviennent, dans certains espaces, à assouplir la surveillance, à produire un relâchement momentané du carcan habituel de l'autorité¹⁰ pour faire de ces Centres d'observation et d'orientation ce qu'elle appelle des « lieux flous ». La critique des fonctions institutionnelles reste toujours d'actualité.

Parmi les multiples thématiques abordées dans l'ouvrage, je retiendrai une autre question, celle du choix des termes. Le terme « *total institution* » a ainsi été traduit aux Éditions de Minuit par « institution totalitaire », tandis que l'ouvrage de Charles Amourous et d'Alain Blanc portait bien le titre *Erving Goffman et les institutions totales*. Il ne s'agit pas d'une simple question de traduction. Les interprétations varient entre « total » et « totalitaire ». Cette notion fait encore débat. Alexandre Dubuis évoque, dans son texte à propos du centre des grands brûlés

10. Goffman 1968, p. 143-145.

qu'il a étudié, la notion de « prise en charge totale » (p. 210), tandis qu'elle a intégré en France, notamment dans la préface de Robert Castel, une dimension plus totalitaire, sans doute typique, comme l'analyse Philippe Vienne dans son premier texte, de la réception de Goffman autour de Bourdieu : « l'institution totale y apparaît dans toute sa puissance monstrueuse, odieuse, que d'autres sociologues contesteront en revanche ». Cette perspective est discutée particulièrement dans le texte d'Arnaud Béal et Jacques Arènes qui proposent de considérer, parmi d'autres possibilités, le « confinement » liée à la crise sanitaire de la Covid 19 comme une « institution totalitaire » (p. 262). Une partie des participants à l'étude confirment que le confinement est synonyme pour eux de « restrictions », de « perte de nos libertés », voire d'une forme d'assignation à résidence. Contraints dans leurs gestes ou décisions, empêchés, contrôlés, ils vivent la privation comme déresponsabilisante et infantilisante. D'autres participants vivent le confinement autrement, comme un devoir envers les autres, voire comme un moment libérateur. Hugo Dupont étudie même la question de la détotalisation à propos de la prise en charge des enfants handicapés. Le virage dit « inclusif » aurait permis, si la promesse avait été tenue, aux enfants en situation de handicap d'aller à l'école ordinaire sans avoir recours à des institutions spécialisées. « La désinstitutionnalisation serait le remède des institutions totales », écrit-il (p. 233). Il constate que ce n'est pas le cas puisque les enfants restent placés dans un des cinq types d'institutions aux frontières poreuses.

Cette entreprise collective propose de rendre compte de presque toutes les parties du texte d'*Asiles*. Erving Goffman mentionne les barrières que l'institution totale dresse vis-à-vis de l'extérieur. Mais la barrière peut être réelle comme elle peut être symbolique. Dans le cas de l'institution carcérale, elle symbolise aussi une mise à l'écart temporaire qui a pour effet de séparer le détenu de ses proches et de l'empêcher de participer à des activités ordinaires, à la vie sociale, au monde du travail¹¹. Grégory Beriet, à partir de l'histoire de la fermeture des bagnes métropolitains et de la transportation vers les colonies, nous montre comment la mise à l'écart peut s'effectuer par la distance plutôt que derrière les murs d'une cellule, mais qu'elle peut aussi être plus symbolique, une dégradation

11. Rostaing, 2021, p. 18.

sociale du bagnard. Il décrit ainsi la difficulté de sortir de l'emprise de l'organisation, de ces forçats libérés qui sont rejetés par la société et demandent à être réintégrés au camp. Une « partie des détenus ne peut envisager d'autres perspectives que celles d'être bagnard » (p. 97). C'est le processus inverse qui est observé par Jordi Collet-Sabé à propos des monastères. Si les monastères ont fonctionné pendant des décennies comme des « institutions totales », Jordi Collet-Sabé souligne, à partir de la construction de trois idéal-types d'institution monastique, la diversité des modèles organisationnels. La notion d'« extitution¹² » lui permet de montrer qu'on a trop souvent confondu l'institution totale avec une institution fermée, alors que ce n'est pas sa caractéristique principale. L'étude du nomadisme urbain des moniales constitue une forme moderne de monastères en réseau, la moniale ne se réduit pas à être une habitante d'un monastère, c'est une personne connectée à une communauté. Ce sont également des barrières plus fictives qui s'élèvent dans le cas du travail sur le confinement d'Arnaud Béal et de Jacques Arènes. Ils font ainsi référence aux frontières rétablies avec le confinement et aux attestations qui ont imposé un périmètre d'un kilomètre autour de son lieu d'habitation.

Le livre nous invite enfin à comprendre comment l'emprise s'exerce sur les reclus mais aussi comment ceux-ci tentent de résister à l'épreuve du traitement collectif et des conditions imposées. Christophe Dargère, à propos des centres éducatifs fermés, évoque le processus de dégradation de l'image de soi, particulièrement difficile pour des adolescents attachés à leur image. Il décrit de manière détaillée les techniques de mortification quand l'adolescent arrive au centre éducatif, comme coupé du monde. Et à la barrière physique s'ajoute une rupture idéologique, sociale et temporelle, comme le rappelle Christophe Dargère qui analyse les cérémonies d'admission, de dépouillement, de contamination morale, la mortification des corps, la rareté des biens (la cigarette distribuée par les éducateurs aux jeunes), comme autant de « mise(s) au pli idéologique ». Cela se lit aussi dans le texte sur les institutions publiques de protection de la jeunesse en Belgique. Jonathan Collin montre combien le placement imposé est mal vécu par les jeunes qui le perçoivent comme une peine, notamment par

12. Serres, 1994.

son aspect contraignant. On retrouve ce traitement collectif pour les mineurs non accompagnés, avec son caractère totalisant dans les centres d'observation et d'orientation étudiés par Nora Gharbaoui. La réalité est toute carcérale avec les espaces de surveillance, les allées et venues soumises à des contrôles, les espaces extérieurs surveillés par des caméras de surveillance, ou encore le trousseau de clés des personnels. Dans certaines institutions, le contrôle s'effectue par le travail, comme dans les bagnes, qui ressemble selon Grégory Beriet «aux camps de travail et aux prisons»¹³. Il parle de l'enrégimentation du détenu que la bureaucratie réduit à un numéro de matricule.

La prise en charge totale des reclus conduit souvent à un fort contrôle qui nuit à l'intimité de ces derniers. La perte d'intimité est bien décrite par Alexandre Dubuis à propos du centre des grands brûlés, elle s'observe aussi pour les mineurs rencontrés par Nora Gharbaoui. Le contrôle impacte les relations entre reclus et personnels. Même si les éducateurs disposent de marges de manœuvre dans leurs relations avec les jeunes, la relation de confiance semble impossible du fait de ce cadre de contrainte permanente. C'est le regard suspicieux des professionnels que capte Nora Gharbaoui sur ces jeunes mineurs, et notamment sur leur âge : «La parole des résidents est ainsi souvent mise en doute» car l'enjeu est essentiel, c'est celui de la reconnaissance d'un statut de mineurs par l'Office des étrangers, une décision défavorable pouvant conduire à une reconduite à la frontière. L'omniprésence de la suspicion n'est pas sans rappeler le monde carcéral où les personnes détenues sont perçues comme manipulatrices et leur parole n'est jamais crédible. Jonathan Collin observe même un travail de figuration de certains jeunes, sorte de stratégies d'adaptation pour cacher son moi véritable. Et des espaces de liberté interactionnelle existent aussi pour les personnels qui parviennent à prendre de la distance au rôle. L'emprise est forte mais jamais totale. Le texte de Christophe Dargère illustre parfaitement les différentes manières de résister de ces jeunes adolescents en centres éducatifs fermés, à partir des cinq types de stratégies d'adaptation aux institutions totales, décrites par Erving Goffman. Il s'agit notamment du repli sur soi, de l'installation, de l'intransigeance, de la conversion et du mélange des styles. On retrouve également une

13. Voir la contribution de G. Beriet dans cet ouvrage.

évocation rapide par Jonathan Collin des adaptations secondaires chez les jeunes reclus dans les Institutions publiques de protection de la jeunesse en Belgique.

Au final, ce livre nous apprend beaucoup sur les appropriations possibles de ce concept et il montre la modernité de ce concept devenu classique. Ce qui est en jeu aussi dans cet ouvrage, c'est justement la comparaison possible qu'il offre entre plusieurs institutions ou, plus exactement, comment l'institution totale devenant un point de repère permet la comparaison. Il décline différentes applications de l'institution totale à des espaces variés mais il a la particularité d'évoquer l'institution totale sans qu'aucun chapitre porte sur les hôpitaux psychiatriques ou les prisons. Comme quoi, le concept d'« institution totale » est bien un idéal-type et constitue un apport substantiel tant à la sociologie qu'à d'autres disciplines.

Introduction

L'édition, la diffusion internationale et le succès des analyses d'Erving Goffman ont marqué une inflexion majeure dans l'histoire des analyses du pouvoir et des formes de réclusion, passées et actuelles. Son impact dans le giron même de la sociologie n'est pas aussi attesté que cela, par contre, et son œuvre a été et reste appréciée ailleurs plutôt que par ses pairs sociologues¹. Son influence a été remarquable notamment en philosophie, en psychiatrie, en science politique, en sciences de la communication, etc.² Ses propositions notionnelles concernant l'institution totale notamment à partir de son étude sur les conditions de vie des malades mentaux (*Asiles*, trad. fr. 1968) sont questionnées ici. Ses études ultérieures sur les « cadres de l'expérience », les « mises en scène de la vie quotidienne », les « rites d'interaction », le « stigmaté » complètent son approche complexe des relations humaines, à la fois contextuelle, situationnelle et structurelle... le tout avec une écriture et une utilisation de la métaphore parfois fortement controversées.

D'autres grilles théoriques et méthodologiques ont proposé des analyses plus ou moins complémentaires avec l'approche goffmanienne. Michel Foucault notamment a défini et précisé une archéologie de l'institution médicale et des biopouvoirs (*Histoire de la folie à l'âge classique*, 1972) ou bien de la prison (*Surveiller et punir. Naissance de la prison*, 1975). La question des rapports au corps était fondamentale pour lui aussi comme support de connaissances et comme instrument des pouvoirs. Plus récemment, Charles Amourous et Alain Blanc dans leur ouvrage, *Erving Goffman et les institutions totales*, tiré du colloque « Les institutions Totales d'Erving Goffman : forme d'un concept sociologique » se déroulant à Grenoble les 18 et 19 novembre 1999 et présidé par Howard S. Becker, rassemblent un nombre conséquent d'universitaires renommés, issus de différentes disciplines, et pour la

1. Cefäi, Perreau, 2012.

2. Williams, 1986 ; Lardellier, 2015.

plupart grands spécialistes de Goffman. Cet ouvrage marque de son empreinte le champ académique francophone et sera un précieux point d'appui en sociologie des institutions, de la déviance, du handicap, des organisations... Les travaux de Corinne Rostaing vont eux aussi contribuer à faire vivre ce concept, notamment pour décrire et étudier l'univers carcéral, au même titre que ceux de Bruno Milly³.

Notre *opus* poursuit ces avancées théoriques et méthodologiques au plus près des situations contemporaines, mais aussi des institutions anciennes en revisitant leurs archives. Le travail archivistique est scandé par l'ouverture souvent attendue des spécialistes de tel ou tel fonds, parfois de la redécouverte de fonds délaissés, voire la découverte de fonds inconnus jusqu'alors. Surtout, les institutions naissent, vivent, vieillissent... parfois, elles se réinventent dans des versions « nouvelles » plus ou moins en rupture avec les usages passés. L'institutionnalisation n'est pas un processus linéaire et irrépressible. Plus concrètement, à propos de la problématique de l'institution totale, les conditions d'enfermement, volontaire ou non, peuvent devenir inconcevables, voire intolérables à une période donnée. C'est le cas par exemple au fur et à mesure de la défense des droits humains à la suite ou non d'une affaire particulièrement médiatisée. Cette remise en cause de l'enfermement peut aussi concorder avec des exactions totalitaires exposées au grand jour ou révélées des jours, voire des années plus tard.

Les recompositions institutionnelles sont scrutées et explicitées dans un souci d'actualisation de la grille théorique goffmanienne. Goffman est reconnu pour avoir proposé moult notions, des « mini-concepts⁴ » tout au long de ses analyses. Il n'hésitait d'ailleurs pas à modifier ses nombreuses propositions notionnelles au fil de ses développements. Ce faisant, il luttait avec réflexivité contre le risque de fétichisation de ses propres écrits. Par contre, cette « fluidité » et surtout l'ambiguïté de nombreuses propositions sont relevées, elles concernent spécifiquement la définition même de l'institution totale telle que N. Perry (1974) le souligne et finalement la critique.

3. Voir à ce sujet la remarquable mise en tension des adjectifs « total » et « totalitaire » pouvant qualifier l'institution (Milly, 2001, p. 21-24).

4. Williams, 1986, p. 359.

Malgré ces critiques qui ont été discutées, relativisées, ce cadre théorique d'analyse est choisi ici comme élément principal de notre regard sociologique et historique, non pas pour négliger les autres valeurs ajoutées scientifiques, mais pour « donner corps » à ce travail collectif qui, rappelons-le ici, s'inscrit en miroir d'un premier recueil empirique sur la question de l'enfermement⁵.

Cet ouvrage se compose de cinq parties. La première relie le terrain au concept d'institution totale. Yves Winkin va sur les traces de Goffman à St Elizabeths (son terrain pour *Asiles*) et Philippe Vienne propose une chronologie couvrant la seconde moitié du xx^e siècle, soit de la genèse du concept à sa consécration, notamment en France. La deuxième partie montre les corrélations possibles entre l'institution totale et l'histoire, avec les contributions de Grégory Beriet sur le bagne, celle de Jordi Collet-Sablé sur les couvents catalans et celle de Philippe Vienne sur les institutions scolaires occidentales. La partie suivante associe la jeunesse à l'institution totale avec les contributions de Christophe Dargère sur les centres éducatifs fermés (CEF) et de Jonathan Collin sur les institutions belges de protection de la jeunesse judiciaire. La quatrième partie propose d'intégrer de nouvelles institutions à la grille de lecture des institutions totales avec les textes de Nora Gharbaoui sur les centres d'accueil de migrants et d'Alexandre Dubuis sur les centres de grands brûlés. La dernière partie tente de dépasser le concept d'institution totale avec les contributions d'Hugo Dupont sur la désinstitutionnalisation inhérente à l'enfance handicapée et d'Arnaud Béal associé à Jacques Arènes sur l'enfermement inédit provoqué par la crise du Covid. Enfin, Philippe Vienne achève dans une postface la chronologie de l'histoire du concept commencée dans la première partie.

5. Dargère et Héas, 2019.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	5
LISTE DES CONTRIBUTEURS.....	7
LISTE DES SIGLES.....	9
PRÉFACE.....	11
<i>Corinne Rostaing</i>	
INTRODUCTION.....	25

PARTIE 1 **L'INSTITUTION TOTALE,** **DU TERRAIN AU CONCEPT**

CHAPITRE 1	
GOFFMAN À ST. ELIZABETHS :	
COMMENT RECONSTITUER SON REGARD?.....	31
<i>Yves Winkin</i>	
Découvrir le terrain d' <i>Asiles</i>	31
Dans St. Elizabeths.....	34
Seconde visite.....	37
Des lieux physiques au concept militant.....	38
Restauration du comportement et quête biographique.....	44

CHAPITRE 2

L'HISTOIRE NATURELLE DU CONCEPT D'INSTITUTION TOTALE (1) ... 47

Philippe Vienne

Hughes et Goffman : les conseils du maître	50
La décennie 1960 : l'enfance du concept	51
La décennie 1970 et l'institution « dévorante »	57
La décennie 1980 : un concept orphelin	61
La décennie 1990 : un concept étiqueté « Chicago »	70
Les années 2000 : quelques « ficelles » d'un concept durable ...	73
Conclusions sur le terrain en institution totale	77

PARTIE 2

INSTITUTION TOTALE ET HISTOIRE

CHAPITRE 3

LE BAGNE EST-IL UNE INSTITUTION TOTALE? 81

Grégory Beriet

La fermeture des bagnes métropolitains : une question âprement débattue	83
L'influence des débats pénitenciers	83
Les paradoxes des travaux forcés	85
La pénitenciarisation du bagne	87
Une quête d'efficacité coercitive	87
Dispositifs de contrôle et hygiénisme social	89
La transportation coloniale comme substitut à l'idéal carcéral	92
Le bagne colonial ou l'échec de l'encellulement individuel	92
La transportation pénale : entre projet colonial et institution carcérale	95
Conclusion	96

CHAPITRE 4

DE L'INSTITUTION TOTALE À L'EXTITUTION ?

DISCUSSIONS SUR L'AVENIR DE LA VIE MONASTIQUE

DANS LES COUVENTS BÉNÉDICTINS DE FEMMES DE CATALOGNE... 99

Jordi Collet-Sabé

Les concepts	100
Les débats	101
Débattre du futur de la vie monastique bénédictine	102
Débat n° 1. L'homogénéité contre l'hétérogénéité.....	102
Débat n° 2. Le monastère : espace physique <i>versus</i> espace symbolique.....	103
Débat n° 3. Membres laïcs et membres moniales.....	106
Débat n° 4. Être une moniale comme catégorie absolue?.....	108
Débat n° 5. Règle complète ou <i>a minima</i>	109
Conclusions sur les débats	110
L'institution monastique au XXI^e siècle : trois modèles	113
Le modèle analytique.....	114
Quelques résultats.....	115
Les modèles et les réalités : les conséquences des trois types idéaux pour les monastères catalans	117
En guise de conclusion	118

CHAPITRE 5

UNE INSTITUTION PEUT EN CACHER UNE AUTRE.

L'INSTITUTION TOTALE DANS L'ADN HISTORIQUE

DES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT OCCIDENTAUX..... 121

Philippe Vienne

L'école chrétienne primitive, totale et enveloppante	122
La réapparition de l'école fermée à la fin du Moyen Âge	132
L'internat des XIX^e et XX^e siècles	140

PARTIE 3
INSTITUTION TOTALE ET JEUNESSE

CHAPITRE 6

GOFFMAN AU CEF.

**QUAND ASILES FAIT RESSORTIR LA RÉALITÉ SOCIALE
D'UN UNIVERS CARCÉRAL.....**

149

Christophe Dargère

Introduction..... 149

Les techniques de mortification..... 151

Techniques de mortification originelles..... 151

Contaminations physiques..... 154

Contaminations morales..... 155

Stratégies d'adaptation aux institutions totales..... 158

Le repli sur soi..... 158

L'intransigeance..... 159

L'installation..... 161

La conversion..... 163

Le mélange des styles..... 165

Conclusion..... 166

CHAPITRE 7

**LE DÉVELOPPEMENT DE LA DIMENSION SOCIO-ÉDUCATIVE
DES INSTITUTIONS PUBLIQUES DE PROTECTION DE LA JEUNESSE.**

VERS UNE INSTITUTION À « TOTALITARITÉ » MOINDRE?..... 169

Jonathan Collin

**Évolution et caractéristiques de l'enfermement
des mineurs d'âge délinquants.....** 171

Une organisation bureaucratique..... 175

La relation éducateurs-jeunes..... 178

Conclusion..... 183

PARTIE 4

VERS DE NOUVELLES INSTITUTIONS TOTALES ?

CHAPITRE 8

«JUSQU'ICI TOUT VA BIEN» :

ACCUEILLIR L'EXIL EN INSTITUTION TOTALE 187

*Nora Gharbaoui***La relation de service en institution totale** 189**La « Chute »** 192

Espaces de surveillance 194

Des lieux flous 199

Les « barrières institutionnelles » 201

Le doute sur l'âge 204

La méfiance 205

Conclusion 205

CHAPITRE 9

LE CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS :

UN HUIS CLOS, SAS D'AVENIR ? 209

*Alexandre Dubuis***Introduction** 209**Prise en charge totale d'un corps « dissimulé »****et inconscient** 210

Coupure brutale avec l'extérieur 212

Prise en charge globale et totale 214

Contacts limités entre « reclus » et soignants 216

Retranché du monde : un huis clos paradoxal 217

Inoubliable temps oublié 217**D'un corps autre à son propre corps** 218

Corps troué : une intimité à restaurer 220

Libération conditionnelle : un sursis perpétuel 222

Conclusion 225

PARTIE 5
DÉPASSER L'INSTITUTION TOTALE ?

CHAPITRE 10

DE L'INSTITUTION TOTALE À L'ACCOMPAGNEMENT TOTAL.

RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA DÉINSTITUTIONNALISATION

DES ENFANTS HANDICAPÉS 231

Hugo Dupont

**La promesse d'un « nouveau régime de la protection sociale »
à destination des personnes handicapées 234**

Une promesse non tenue 237

**La métamorphose institutionnelle :
vers un accompagnement total 242**

Conclusion 245

CHAPITRE 11

LA COVID-19, LE CONFINEMENT, L'INSTITUTION TOTALE 247

Arnaud Béal et Jacques Arènes

Introduction 247

Le confinement comme institution totalitaire 250

Une nécessaire perte de liberté dans l'intérêt général 253

Un confinement libérateur 254

Discussion 259

POSTFACE

L'HISTOIRE NATURELLE DU CONCEPT D'INSTITUTION TOTALE

(SUITE ET FIN) 265

Philippe Vienne

L'héritage théorique de l'institution totale 265

Des ricochets aux fausses pistes 277

BIBLIOGRAPHIE 291